Crésus Facturation





Crésus Facturation



4.1 - Acquitter une facture par ordre de paiement



4.1 - Acquitter une facture par ordre de paiement

La méthode standard que vous propose Crésus Facturation pour régler vos factures reçues et enregistrer ces paiements est de procéder via un ordre de paiement transmis à Crésus Banking. Pour ce faire :

- ouvrez la fiche de la facture que vous souhaitez régler;
- sous l'onglet Paiement, saisissez la Date prévue pour le paiement et cliquez sur le bouton Ajouter à la liste de paiement,
- faites ceci pour toutes les factures concernées.

Vous pouvez également cliquez sur le bouton *Préparer des paiements en série*, dans **le volet latéral de droite**. Un dialogue s'ouvre alors, vous demandant si vous souhaitez traiter toutes les factures dues ou uniquement celles arrivant à échéance (vous pouvez saisir la date souhaitée). Cliquez sur *OK* et les factures concernées seront automatiquement ajoutées à la liste de paiement de Crésus Banking.

Le code *>BA* apparaît alors à côté des fiches en question dans la colonne *État* de la liste de gauche. Il signifie qu'un ordre de paiement a été transmis à Crésus Banking.

Note : si vous souhaitez annuler ou modifier un ordre de paiement transmis, il vous suffit, sous l'onglet *Paiement* de la fiche concernée, de cliquer sur le bouton *Supprimer un paiement > OK*.

Ouvrez ensuite Crésus Banking, soit en cliquant sur l'icône _____, soit en exécutant la commande *Fichier > Ouvrir Crésus Banking*.

Dans la colonne de gauche de la page d'accueil de Crésus Banking, cliquez sur *Paiements en attentes* pour que s'affichent tous les nouveaux ordres de paiement transmis depuis la **Base Factures reçues** :



	🗲 Retour – Sulvan ->						
山山山 BANKING v6.7.4	🚳 Transmettre 🛛 🗴 Sup		imer Tous les comptes bancaires 🗸		Toutes les devises 🗸		
Ordres de paiement	Date de paie	ment			Montant		
Paiements en attente 2	de		- à		de		
Ordres en attente	N° de factur	e					
Ordres transmis		N° de facture \lor	Date de naiement	Béné	ficiaire 🗸	Date d'échéance	
Archives		1010	24.05.2024	Salt M	lobile SA	25.05.2024	
Encaissements BVR		1008	24.05.2024		CRIF AG	25.05.2024	
Encaissements en attente 0							

Sélectionnez les règlements que vous souhaitez transmettre à votre institut financier (banque), puis cliquez sur le bouton *Transmettre* :

CRÉSUS BANKING v6.7.4		← Retour Solvant →							
		🗅 Tra	nsmettre 💼 Supp	orimer Tous les co	mptes bancaires 🗸	Toutes les			
aiement		Date de	paiement			Montant			
ttente	2	de		- à		de			
nte		Nº de fa	cture						
S	2		N° de facture 🗸	Date de 🖍	Bénéf	ciaire 🗸 🛛			
			1010	24.05.2024	Salt M	obile SA			
nts BVR			1008	24.05.2024	ç	RIFAG			

Un dialogue apparaît, vous permettant de forcer une même date d'exécution pour tous les paiements concernés :



		Titre	1	10022	5.04.2	2024		C	Compte bancaire Devise	UBS CHF		
Dat	Description te de palement N° de facture						ure		Bénéficiaire Mo			4ontant
	25.0	25.04.2024 1010					010		Salt Mobile SA	CH	CHF 130,10	
	25.04.2024			1008			CRIF AG		с	HF 29,90		
	avril	2024	Ŧ			<	>					
	L	м	М	J	V	s	D					
	1	2	3	4	5	6	7					
	8	9	10	11	12	13	14					
	15	16	17	18	19	20	21					
	22	23	24	25	26	27	28					
	29	30										
	25.04.	2024					2 paiement		то	TAL	CHF	160,00
		8	ENREC	GISTRER	LE FIC	CHIER P	OUR TRANSMI	SION 🕒 MI	ettre l'ordre en <i>i</i>	ITTENTE	X ANNULER	

Si vous laissez cette case décochée, les paiements seront effectués chacun à la date indiquée sous l'onglet *Paiement* de la fiche Facture reçue concernée. Enfin, cliquez sur *Enregistrer le fichier pour transmission*.

Les paiements sont alors automatiquement enregistrés dans la section *Ordres transmis*, visible dans la colonne de gauche de la page d'accueil de Crésus Banking , et une notification apparaît alors en bas de cette même page d'accueil. Cliquez sur le bouton *Ouvrir l'emplacement* :



Le dossier contenant vos ordres de paiement au **format XML (pain.001)** s'ouvre : ce sont ces fichiers qu'il vous faut désormais transmettre à votre institut financier via votre e-banking.

Vous pouvez alors quitter Crésus Banking et retourner dans Crésus Facturation. Un bandeau bleu est affiché en dessous de la barre d'icônes, vous informant que *des informations liées aux paiements sont disponibles*. Cliquez sur *Mettre à jour les paiements*.

À côté des factures pour lesquelles des ordres de paiement ont été transmis depuis Crésus Banking, le code *X* remplace alors le code *>BA* dans la colonne *État* de la liste de gauche.



Note : Par défaut, Crésus Facturation considérera ces factures comme payées dès lors que le ou les fichiers XML (pain.001) ont été enregistrés depuis Crésus Banking, et cela même si vous n'avez pas encore transmis les fichiers en question à votre institut financier.